

Histoire

# JEANNE, L'IDOLE SILENCIEUSE

Paul Klotz

16/04/2025

**Personnage historique, Jeanne d'Arc est devenue au fil des siècles un symbole éminemment politique, convoqué par tous les camps – de la République à l'extrême droite – et dont la figure cristallise les tensions entre mémoire, identité et instrumentalisation. À l'occasion d'un débat coorganisé à Orléans le 16 avril 2025 par la Fondation Jean-Jaurès et le collectif Maintenant Orléans, Paul Klotz, expert associé à la Fondation, propose une lecture lucide et critique du mythe de Jeanne d'Arc. Alors que son image continue d'être mobilisée dans les discours contemporains, il invite à sortir des lectures figées pour envisager Jeanne d'Arc comme un prisme d'analyse de notre rapport au passé et de nos représentations collectives.**

La première chose qui frappe chez Jeanne d'Arc est l'exceptionnalité du destin. Qu'une jeune fille de dix-sept ans à peine ait pu, dans les tourments du XV<sup>e</sup> siècle, préserver l'unité du pays et rétablir la majesté du roi de France relève, sinon de l'anomalie historique, du moins de l'infime probabilité. Mais parler de Jeanne d'Arc en ces termes reflète déjà le processus de sédimentation mémoriel qui, siècle après siècle, est venu ajouter mythes, fantasmes et mensonges à la figure de la pucelle d'Orléans.

Comment arracher toutes les étiquettes, laïques, cléricales, républicaines, progressistes, conservatrices, féministes ou patriotiques apposées sur sa statue au fil des ans ? La recherche en histoire est, de ce point de vue, un appui salutaire contre les instrumentalisation et les mystifications du passé. Mais elle-même s'appuie, dans le cas de Jeanne d'Arc, sur des sources parfois indigentes et souvent biaisées. En réalité, nous savons peu de choses de la jeune Jeanne. Sa vie publique fut éclatante mais brève. Et d'ailleurs, faut-il vouloir en savoir plus ?

Ce qui passionne, chez Jeanne d'Arc, c'est l'usage politique de quelques instants-clés : à la cour du roi de France, sur le champ d'honneur ou dans les geôles anglaises ; en chacun des lieux où elle a laissé son empreinte, Jeanne d'Arc est affublée d'une sagesse et d'un courage qui revigorent. À Orléans, elle est célébrée en libératrice, selon un calendrier qui, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, correspond à la capitulation de l'Allemagne nazie. Que chaque homme ou femme d'État espère obtenir de Jeanne l'onction suprême et qu'il veuille ainsi entrer dans la même communauté qu'elle – celle des légendes tutélaires – témoigne d'un désir profond de filiation symbolique, fût-elle

illusoire.

Mais avant d'ausculter plus avant les raisons du mythe, attardons-nous un instant sur les parcelles de vérité dont nous disposons. Jeanne d'Arc est une enfant de Domrémy, village des rives de la Meuse, où elle naît vers l'an 1412. Elle dit recevoir, pour la première fois à l'âge de treize ans, une révélation : des voix célestes s'adressent à elle et lui demandent de sauver le royaume de France.

En 1428, ces voix s'intensifient et lui donnent une première notoriété, locale : convaincue d'être investie d'une responsabilité divine, elle part à la rencontre du Dauphin, futur Charles VII, qui l'envoie pour Orléans, accompagnée d'un convoi de ravitaillement. Là, sa réputation la précède déjà : une population épuisée par le harcèlement anglais l'accueille, portée par la ferveur de sa foi et par quelques superstitions propices à son dévouement.

Dans Orléans assiégée, Jeanne défile à rythme régulier dans les rues et galvanise foule et soldats ; s'en suit une série d'actions militaires, au cours desquelles elle occupe une place prépondérante. Le 8 mai, la ville est libérée. Puis, après la victoire d'Orléans, Jeanne persuade le Dauphin de se rendre à Reims, qui s'y fait sacrer le 17 juillet de la même année. Cette chevauchée vers Reims, au cœur du territoire bourguignon, bouleverse les équilibres psychologiques. La jeune femme est au centre de l'épopée presque divine qui légitime ainsi le roi Charles VII ; mais est-elle davantage qu'un porte-étendard chargé de redonner du cœur aux soldats ?

Sa gloire sera de courte durée : vient ensuite Paris, qu'il faut reprendre aux Anglais et aux Bourguignons ; un nouvel assaut est lancé, sans succès. Puis, au début de l'année 1430, à Compiègne, elle est faite captive et vendue aux Anglais. Son procès débute en 1431, à Rouen : elle est accusée d'hérésie et, sur l'avis d'un tribunal ecclésiastique, condamnée au bûcher. Il faudra attendre l'an 1455 pour qu'un second procès, en annulation, revienne sur toutes les charges. Faut-il que l'on voie dans ce réexamen posthume la repentance d'un roi que l'on accusât de n'avoir point soutenu, vingt-cinq ans plus tôt, celle qui le fit couronner ?

Ces zones d'ombres, conjuguées à l'incroyable destinée de la pucelle d'Orléans, nourrissent le mythe et ses récupérations politiques. Après des siècles d'une mémoire silencieuse, l'historien républicain Jules Michelet fait de l'épopée johannique l'acte de naissance du sentiment national<sup>1</sup>. Il faut dire que l'héroïne présente plusieurs atouts : Michelet estime qu'elle vient d'un milieu modeste – catégorie populaire, dirait-on aujourd'hui – et provincial ; qu'elle se bat moins pour le salut du roi que pour celui de la France ; et, surtout, qu'elle fut assassinée par le clergé : elle serait donc une sainte laïque, celle par qui est sanctifié le patriotisme. Pis, dans son *Jeanne d'Arc*<sup>2</sup>, l'écrivain Anatole France, proche de Jean Jaurès et des socialistes, fait de Jeanne la victime d'un complot du

clergé, enfonçant encore le clou. De l'autre côté du spectre des valeurs, l'Église s'inquiète, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de la vigueur de l'imaginaire républicain dont est auréolée Jeanne d'Arc.

En 1869, l'évêque d'Orléans, Félix Dupanloup, s'oppose à cette équation, qu'il pressent dangereuse pour le ministère chrétien ; il décide donc d'engager la canonisation de la pucelle. Débute alors une longue course de fond entre les pouvoirs civils et religieux, perturbée par l'affaire Dreyfus, la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905 et la Première Guerre mondiale, dont l'issue débouche sur la canonisation de Jeanne le 16 mai 1920, puis l'instauration d'une fête nationale laïque par la loi du 10 juillet 1920.

L'Église, en effet, n'a pas gagné le droit d'être la seule à parler de la pucelle. Son mythe est accaparé de toutes parts : les suffragettes s'en emparent au Royaume-Uni, ressuscitant le symbole d'une femme guerrière luttant pour la liberté ; à la chambre des députés, dans un discours prononcé le 1<sup>er</sup> décembre 1904, Jaurès voit en elle « un commencement de subtilité laïque<sup>3</sup> » ; Maurice Barrès, dans le débat parlementaire de 1920<sup>4</sup>, voit en elle l'incarnation du « bon sens français » ; dans les années 1990, encore, Jeanne d'Arc est érigée en icône LGBTQ+, la première qui osa porter des tenues d'hommes et refuser l'assignation à un genre<sup>5</sup>.

Aujourd'hui encore, le mythe Jeanne d'Arc est un champ de bataille. Pour s'en convaincre, il suffit de constater le fossé qui sépare le « Jeanne, au secours ! » crié par Jean-Marie Le Pen en 2015<sup>6</sup> de la chanson *Joan of Arc*<sup>7</sup> diffusée par Madonna la même année. Toutefois, lors de la campagne présidentielle de 2022, il a semblé que Jeanne d'Arc s'ancrât durablement du côté conservateur et réactionnaire. Marine Le Pen s'y est associée, implicitement, plus d'une fois ; Éric Zemmour, dans sa vidéo de lancement à l'élection suprême<sup>8</sup>, rappelait que notre pays était celui « de Jeanne d'Arc et de Louis XIV, le pays de Bonaparte et du général de Gaulle », comme s'il fallait l'enfermer dans un panthéon exclusivement nationaliste.

L'instrumentalisation mémorielle dont Jeanne d'Arc fait l'objet soulève des questions éthiques et philosophiques. Elle me paraît s'être toujours divisée en trois figures. La première, familière et presque consensuelle, correspond à une mémoire d'État, classique, policée, légèrement atone – celle d'un roman national dont l'objectif est moins d'éclairer que de pacifier. Elle permet d'envoyer un message de synthèse et d'équilibre. Cette Jeanne « institutionnelle » est vantée par Malraux – « Ô seule figure de victoire qui soit aussi une figure de pitié !<sup>9</sup> » – et ressuscitée, à intervalles réguliers, par des chefs d'État en quête de solennité.

La deuxième figure est autrement plus dangereuse. C'est la Jeanne au service d'un projet civilisationnel, souvent contre-révolutionnaire et rétrograde ; le bras armé de la falsification de

l'histoire. Cet usage traduit sans doute la frustration qui résulte de la réalité crue et matérielle des faits, dont l'agencement ne suit aucune loi supérieure, outre la conjugaison aléatoire des événements. Cette imperfection conceptuelle de l'histoire s'oppose violemment à la pureté des grandes notions, telle la patrie ou la foi, tandis que seule la falsification de l'histoire permet à l'individu de donner cohérence à ses croyances.

La troisième figure, enfin, est celle d'une Jeanne du progrès et des lumières. Elle correspond à une démarche intellectuelle de distance critique, passant du sujet Jeanne à l'objet Jeanne et se demandant quels enseignements en tirer. C'est dans cette troisième voie qu'il devient possible de soulever des questions prudentes en prenant appui sur les avis d'experts : Jeanne laïque ? Jeanne féministe ? Jeanne guerrière ? Ici, c'est un forum qui doit remplacer un panthéon.

L'immense effort qu'il nous reste toutefois à accomplir est de considérer que cette voie puisse fédérer : elle ne peut, en effet, être collective qu'à la condition que chacun éprouve une curiosité et une appétence égales à l'égard des mouvements du passé. Entretenir la mémoire d'une Jeanne dont on assume les zones d'ombre, dont la pertinence du culte se révèle dans l'analyse longue du mythe plutôt que dans la sanctification de deux années d'une vie à peine éclaircie, suppose ouverture d'esprit et éducation. N'est-ce pas, d'ailleurs, en mêlant scepticisme méthodique et fierté civique que l'on encadrera les dérives d'un sentiment national trop passionnel ?

Dans cette troisième posture, les fêtes johanniques d'Orléans, tout comme les célébrations rouennaises ou parisiennes, deviennent des instances de réflexion, au cours desquelles l'histoire permet à la politique de penser l'avenir. En se retournant vers le temps long, il devient possible de prendre appui sur Jeanne d'Arc pour évoquer les combats trans et féministes ; en observant les postures successives du clergé et des pouvoirs civils, il devient possible de faire du mythe Jeanne un levier pour la défense de la laïcité. Au fond, il s'agit, partout, de remplacer le fantasme Jeanne par le socle de réflexion Jeanne ; il s'agit de passer du passionnel au réflexif, de l'instrumental à l'utilitaire.

Ce déplacement du registre de la vénération vers celui de l'intellection ne doit pas signifier l'effacement de l'émotion ou le dessèchement de la mémoire, mais leur mise en forme dans un cadre démocratique et critique. Dans cette perspective, il ne s'agit plus de sacraliser Jeanne comme une idole silencieuse, ni de la désacraliser, mais de la comprendre selon une logique pédagogique et républicaine : non plus comme une vérité figée, mais comme un prisme d'analyse du rapport que nous entretenons avec notre passé, nos valeurs et nos représentations. En cela, Jeanne d'Arc cesse d'être une figure fossilisée dans le récit identitaire ; elle devient une invitation à relire nos mythologies nationales avec lucidité. C'est ce chemin, le seul capable de tenir tête aux

résurgences identitaires et autoritaires, qu'il nous appartient désormais d'ouvrir.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

1. Jules Michelet, *Jeanne d'Arc*, Paris, Gallimard, coll. « Folio 2 € », 2017.
2. Anatole France, *Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, Calmann-Lévy, 1908.
3. Jean Jaurès, *Œuvres de Jaurès, tome 10 : Laïcité et unité*, éd. Gilles Candar et Jacqueline Lalouette, Paris, Fayard, Fondation Jean-Jaurès, pp. 234-246.
4. Jean-Pierre Sueur, « [Jeanne d'Arc et la loi de 1920 - suite](#) », 19 mai 2014.
5. Clovis Maillet, *Les genres fluides*, Paris, Arkhé, 2020.
6. Anne-Laure De Chalup, « Vidéo. Mort de Jean-Marie Le Pen : « Jeanne au secours », « je vais te faire courir rouquin »... Ces séquences chocs qui ont marqué les Français », *La Dépêche*, 7 janvier 2025.
7. Madonna, *Joan of Arc*, Rebel Heart, Interscope Records, 2015.
8. « Clip de campagne : Éric Zemmour condamné pour contrefaçon de droits d'auteur », France Inter, Radio France, consulté le 14 avril 2025.
9. André Malraux, *Le miroir des limbes*, Paris, Gallimard, 1976.